Image not found or type unknown

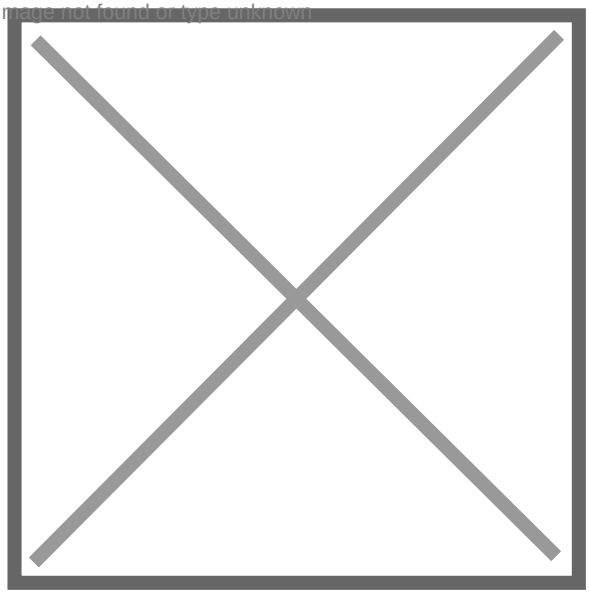

# Communication de donnée personnel

Par **neptune22**, le **21/01/2010** à **20:00**

Bonjour,

Ajourd'hui un huissier est passé chez mes parents pour une facture impayée de ma part et leur a donné toutes les informations concernant mon dossier.

J'ai 27 ans et n'habite plus chez mes parents depuis l'age de 18 ans, de plus la facture était adressée a mon adresse, et non celle de mes parents.
Enfin est il nécessaire de la part de se monsieur de me faire parvenir une lettre, (recomendée ou non) avant un passage au domicile.

Merci d'avance pour vos reponses.

Par **Marion2**, le **21/01/2010** à **20:03**

Bonsoir,

Absolument pas.

CDT

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés